

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
15/03/2024

Date d'affichage
25/03/2024

Nombre de conseillers
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 16

L'an deux mil dix vingt quatre

*Le 20 mars à 20 Heures 00 Minute, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, ISAMBARD Albert, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, LEGOUT Séverine, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ROCHELLE Stéphane

ABSENTS : BOULET Peggy,

POUVOIR : Néant

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N°04-03-2024 Approbation du compte administratif 2023 du Budget Zone Artisanale

Monsieur le Maire quitte la salle et transmet la présidence du conseil à Mme Bondiguel, 1^{ère} Adjointe.

Madame Nathalie Bondiguel, 1^{ère} Adjointe au Maire rappelle le Budget Primitif et les décisions modificatives et présente le compte administratif 2023 du budget Zone Artisanale dressé par Mr Le Maire.

Sections Libellés	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Solde/Excédent reporté de 2022		Excédent : 25 142,60€	Déficit : 8 507,48€	
Opérations de l'exercice N	52 901,08€	52 900,48€	52 900,48€	8 507,48€
Résultat exercice 2023	Déficit : 0,60€		Déficit : 44 393,00€	
Résultat de clôture 2023		Excédent : 25 142,00€	Déficit : 52 900,48€	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, l'unanimité

Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Autorise monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

